

à la *liberté de penser*, aussi bien que les droits du prêtre, dans la sphère qui lui est propre."

Pour tout commentaire, nous ajouterons seulement que le "Phare de la Loire" était le journal officiel des victoires du préfet *Louis Herbette*, lorsqu'en 1880, ce si sympathique préfet ordonna et dirigea en personne, l'assaut du Couvent des Capucins de Nantes. (Pour références, voir: "L'Espérance du Peuple", Nantes, le 27 novembre 1880, pages 2 et 3.

LA "VÉRITÉ" ET LA QUESTION SCOLAIRE.

Nous regrettons de ne pouvoir reproduire aujourd'hui, l'article de la "Vérité" du 11 mai, intitulé: "ELLE N'EST PAS RÉGLÉE", et dans lequel M. Omer Héroux montre, Encyclique "*Affari vos*" en mains, combien nous avons raison de dire et de redire sans cesse que la question des écoles du Manitoba n'est pas réglée. Nous conseillons à tous nos lecteurs, de lire cet article; ils y trouveront tous les renseignements très précis donnés aux Catholiques par le Pape Léon XIII.

L'ASSOCIATION CATHOLIQUE.

Nous apprenons avec plaisir qu'un cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne Française, vient d'être formé au Collège de St Boniface.

Ce mouvement généreux a trouvé un appui très bienveillant auprès du R. P. Dugas, Recteur.

Ce sont MM G. Charette et A. Paradis qui en sont l'âme.

— Nous en reparlerons —

Bravo, jeunes gens !

IL Y A VINGT ANS.

Dans ses réminiscences du passé, le "Free Press" du 20 avril dernier, rappelait qu'il y a vingt ans, à pareil jour, M. l'abbé Georges Dugas, l'auteur de plusieurs brochures sur l'Ouest Canadien et spécialement du "Mouvement des Métis de la Rivière-Rouge", fêtait, dans la Cathédrale de St Boniface, le 25ème anniversaire de son ordination sacerdotale.

A cette occasion, l'abbé Georges Dugas chantait la grand-messe dans la Cathédrale, assisté du Rév. M. Dugas, aujourd'hui Protonotaire Apostolique et curé de la Cathédrale, et de